

Mode d'admission

Toute personne désirant intégrer le centre est reçue par le coordinateur et une thérapeute pour discuter de son parcours.

Au terme d'une journée d'essai, un bilan est réalisé pour valider et fixer les objectifs de la prise en charge.

La durée d'accueil s'établit sur une période de 2 ans

Nous Contacter

ARTANT

La Vie Continue

Jacques Chapus - Directeur
20, route de Vourles - 69230 Saint Genis Laval

06 86 99 09 82

artant@free.fr

www.artant.fr

Nos Partenaires



*Document à l'usage
des professionnels*

Cérébro lésé ... et demain ?

La Vie Continue



La Vie Continue

ARTANT

Association pour la Réadaptation et le Traitement
des Affections Neurologiques ou Traumatiques

L'association

- ✓ Créée en 1971, l'association ARTANT (Loi 1901) est reconnue **d'intérêt général à caractère social et organisme d'éducation populaire.**
- ✓ Son siège social est basé au sein du centre de rééducation fonctionnelle Henry Gabrielle à Saint Genis Laval.
- ✓ Le centre de réadaptation et de resocialisation pour personnes cérébro lésées "La Vie Continue" fonctionne depuis **février 2000.**
- ✓ En 2008, l'association a intégré la charte du réseau régional d'accompagnement des personnes cérébro lésées (RESACCEL).

La Vie Continue

Présentation

Le centre de réadaptation a été pensé comme un **espace de vie, un lieu de travail individualisé** mais surtout un **tremplin vers l'autonomie et structure relais.**

Fonctionnement

Notre centre de jour est ouvert 4 journées par semaine et propose des activités adaptées aux capacités et aux besoins des personnes accueillies.

72 personnes cérébro lésées issues de la région Rhône-Alpes sont prises en charge annuellement par le biais de **12 ateliers spécifiques.**

L'encadrement est composé d'une équipe de **10 personnes** : un coordinateur, une psychologue, une art-thérapeute, deux éducateurs sportifs, un informaticien, trois animateurs et un technicien.

Une prise en charge relais

L'ARTANT propose une prise en charge relais pour les personnes cérébro lésées se retrouvant dans l'attente d'intégration d'une structure spécialisée ou d'une décision d'orientation MDPH.

Le travail réalisé permet :

- ✓ de maintenir un lien social,
- ✓ de réaliser ou de poursuivre un travail de réadaptation, de progresser dans l'autonomie et préserver le maintien à domicile,
- ✓ d'intégrer la future structure spécialisée dans les meilleures conditions possibles en réalisant au préalable un travail global sur soi,
- ✓ de ne pas régresser dans l'attente d'admission,
- ✓ de rester en lien avec le projet de vie en cours pour qu'il ne s'estompe pas avec le temps.

Le temps de prise en charge peut varier, de quelques semaines à plusieurs mois, avec un délai d'intégration rapide en fonction des places disponibles.

Réadaptation



Revalorisation



Resocialisation